



Conseil scientifique de l'institut Ecologie et Environnement INEE

Recommandation

Pour la place des sciences de l'environnement dans l'enseignement

A l'heure où l'environnement, le climat et la biodiversité vont être inscrits à l'article 1 de la constitution, nous appelons le ministère de l'Éducation Nationale à revenir sur sa réforme du Lycée et à prendre en compte l'évolution de nos sociétés et les enjeux environnementaux dans la vie quotidienne et politique. Les enseignements en sciences de l'environnement doivent se développer pour donner un socle solide de connaissances aux nouvelles générations.

Nous vivons dans un monde fortement impacté par les activités humaines et leurs effets sur la biosphère. Des études scientifiques de plus en plus solides et argumentées, issues en particulier des laboratoires du CNRS, en attestent. Les choix de société de chaque individu sont très importants pour le futur de la planète et de l'humanité ; ils nécessitent d'être guidés par un socle solide de méthodes et de connaissances scientifiques.

Face à la montée de scepticismes, souvent non raisonnés, il est nécessaire de former et de sensibiliser les futurs adultes aux sciences de l'environnement, pour éclairer leurs choix d'avenir tant sur le plan personnel que professionnel. L'intégration des sciences de l'environnement dans la formation de base est incontournable pour une **génération qui devra affronter un monde complexe et en changement rapide**.

La réforme du lycée devrait être l'occasion de renouveler l'enseignement et mieux préparer les futures générations au monde de demain. Nous nous inquiétons du fait que les **enseignements dans le domaine des Sciences de la vie et de la Terre** et plus généralement des sciences expérimentales soient en déclin, alors que la réforme doit leur donner l'importance requise par les évolutions du monde moderne et de demain.

José-Miguel SANCHEZ-PEREZ
Président du CSI INEE du CNRS

Recommandation adoptée le 21 juin 2018

18 votants : 18 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

- Mr. Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Éducation nationale
- Mr. Nicolas HULOT, Ministre de la Transition écologique et solidaire
- Mme. Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Copie à:

- Mr. Christophe KERRERO, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Éducation nationale.
- Mr. Jean-Louis TOURAINE, Député.

- Mr. **Héloïse PASTINELLI**, Conseillère en charge de la culture et de l'éducation à la présidence de l'assemblée national auprès de De Rugy.
- Mr. **Denis VOISIN**, Cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
- Mme. **Justine ROULOT**, Cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
- Mme. **Michèle PAPPALARDO**, Cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
- Mme. **Marie REYNIER**, Cabinet du Premier Ministre, chargé de l'enseignement.
- Mr. **Thierry COULHOM**, Conseiller Education, Enseignement Supérieur à l'Elysée.
- Mr. **Alain SCHUHL**, directeur général délégué à la science CNRS.
- Mme **Stéphanie THIEBAULT**, Directrice de l'INEE - CNRS.
- Mr **Bruno CHAUDRET**, président du conseil scientifique du CNRS.
- Mme Pascale **LAUNOIS-BERNEDE**, présidente du CS INP, Mr **Bertram BLANK**, président du CS IN2P3, Mme **Danièle ESCUDIE**, présidente du CS INSIS, Mr **Franck POITRASSON**, président du CS INSU, Mr **Jean-Pierre DJUKIC**, président du CS INC, Mme **Cécile MICHEL**, présidente du CS INSHS, Mme **Christelle BAUMEZ**, présidente du CS INSB, Mr **Fabrice PLANCHON**, président du CS INSMI, Mr **Christian BARILLOT**, président du CS INS2I.